

Santhal®

Fongicide

Cultures florales diverses

contre *Phytophthora sp.* et *Pythium sp.*

PROPRIÉTÉS

SANTHAL® contient une nouvelle matière active : **le méfénoxam**.

Son mode d'action original bloque le développement mycélien et la production des spores.

SANTHAL®, nouveau fongicide, assure une très bonne efficacité contre les *Phytophthora* et les *Pythium* du sol, en application sur le substrat.

Sélectivité :

Les essais de sélectivité et les homologations européennes montrent une très bonne sélectivité sur les espèces suivantes :

Pensée, marguerite, chrysanthème, lys, œillet, tulipe, iris, crocus, jacinthe, géranium, pélargonium, saintpaulia, *Spatiphyllum*, *Gerbera*, *Dieffenbachia*, *Ficus benjamina*.

Principales plantes sensibles aux *Phytophthora* et *Pythium* :

Potentiellement, toutes les plantes à massif et plantes en pots peuvent être touchées par ces champignons.

CONDITIONS D'APPLICATION

Plantes à massifs ou godets :

Appliquer le produit en arrosage (4 litres de bouillie par m²), à la dose de 0,25 ml/m² (soit 6,25 ml/hl ou 0,0625 ml/l) juste après le semis, le rempotage ou le repiquage.

Plantes en pot :

- Appliquer le produit au pot par pot, en préparation en solution, à la dose de 0,5 ml/m² (soit 12,5 ml/hl ou 0,125 ml/l).
- Apporter la solution 3 à 4 heures après un arrosage, sur substrat bien ressuyé. Le produit s'apporte après le rempotage, en début de cycle de culture.
- Ne pas appliquer le produit juste avant l'arrosage (pour éviter le lessivage) et juste après l'irrigation (pour éviter de traiter un substrat saturé en eau).

PROGRAMMES PRÉCONISÉS

Afin d'éviter l'apparition de phénomènes de résistance, utiliser SANTHAL® en programme, en alternance avec d'autres produits de famille chimique et d'actions différentes et limiter le nombre d'interventions avec SANTHAL® à **3 traitements par saison**.

PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

Pour lutter contre les *Phytophthora* et *Pythium* des cultures florales diverses, SANTHAL® s'utilise :

- dès l'apparition des premiers symptômes
- en préventif sur les espèces et stades sensibles (par exemple juste après le semis ou le repotage)
- pendant les périodes propices au développement de la maladie (du printemps à l'automne, notamment en conditions chaudes et humides) et/ou lorsque les conditions culturales prédisposent aux maladies : mauvais enracinement par exemple.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

Compte tenu de la grande diversité des genres et espèces en cultures ornementales, de la diversité des modes de production (sous abri, plein air...) et des stades de culture (jeunes plants...), il est INDISPENSABLE de procéder lors de la première utilisation à un TEST DE SELECTIVITE SUR QUELQUES SUJETS pour vérifier l'innocuité du produit avant de généraliser le traitement sur l'ensemble de la culture. En effet, les risques éventuels de sensibilité de certaines espèces ou des cultures cultivées sous abri ne sont pas à écarter.

Santhal®

AV 9800289

Usages et doses autorisés	Cultures florales diverses - <i>Phytophthora</i> et <i>Pythium</i> - 0,25 à 0,5 ml/m ² (soit 6,25 ml/hl à 12,5 ml/hl)
Composition	465,2 g/l de méfénoxam* (famille des phénylamides)
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Classement toxicologique	Xn - nocif - R22 nocif en cas d'ingestion - R36 irritant pour les yeux - R43 peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques
Recommandations pour l'homme et l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Porter un vêtement de protection couvrant les bras et les jambes, des gants en nitrile et un appareil de protection des yeux/du visage.• Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche de données de sécurité.

L'homologation pour cet usage a été obtenue par la voie des Usages Mineurs avec signature de l'Accord relatif à l'emploi de produits phytopharmaceutiques sur «usages mineurs» avec l'ASTREDHOR.

Conformément à l'article 3 de cet accord, les utilisateurs prennent connaissance et acceptent les risques de phytotoxicité, connus ou pas, qui peuvent être liés à l'utilisation du produit pour cet usage.

N° d'appel en cas d'urgence :

▶ N° Vert 0 800 803 264

Fiches de données de sécurité :

Minitel: ▶ N° Vert 0 836 057 057

Internet: www.quickfds.com

Renseignements techniques :

▶ N° Indigo 0 825 00 05 52

Internet: www.syngenta-agro.fr

Important : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage, qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces, la pression parasitaire, ... Le fabricant garantit la conformité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il appartient à l'utilisateur, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.